



Réunion annuelle du Titre I 2026–2027





SCHOOL NAME

Date



Endless possibilities start with



NOTRE MISSION

Créer un environnement innovant, inclusif et centré sur les élèves, qui favorise leur autonomie dans les apprentissages.

NOTRE VISION

Faire de notre communauté un modèle d'excellence éducative en éveillant la curiosité intellectuelle et la créativité et en favorisant la réussite, afin que chaque élève puisse réaliser pleinement son potentiel.

OBJECTIFS DU DISTRICT POUR 2024-2029



Améliorer l'apprentissage initial de la lecture et de l'écriture, de la maternelle au CE1



Améliorer les compétences en lecture et en écriture du CE2 à la 4e



Améliorer les résultats en Mathématiques 1



Préparation à la vie après l'obtention du diplôme

CONVICTIONS FONDAMENTALES

L'enseignement public est essentiel à la démocratie et indispensable à l'égalité des chances, à la mobilité sociale et au bien commun.

Il est de notre responsabilité de bâtir et de maintenir un district scolaire performant.

Chaque élève possède des capacités uniques et mérite une expérience éducative stimulante, pertinente et exigeante.

Nos chefs d'établissement et nos enseignants jouent un rôle déterminant dans la réussite des élèves et la création d'une communauté scolaire positive.

Le système scolaire, les familles et les communautés sont des partenaires indispensables à la réussite scolaire, sociale, émotionnelle et comportementale des élèves.

GARDE-FOUS



Privilégier l'équité plutôt que l'égalité : Réduire les écarts de réussite



Sûreté et sécurité



Prendre en compte l'élève dans sa globalité : Bien-être et participation



Personnel : Enseignants hautement qualifiés

LES QUATRE PILIERS DE L'EXCELLENCE



Excellence Académique



Excellence humaine



Excellence opérationnelle



Excellence en matière d'engagement

NOTRE ENGAGEMENT : OFFRIR **L'EXCELLENCE** SANS EXCEPTION



Pourquoi sommes-nous ici ?

L'Elementary and Secondary Education Act (ESEA), telle que modifiée par l'Every Student Succeeds Act (ESSA) de 2015, exige que chaque école Title I organise une réunion annuelle à l'intention des parents, des familles et des membres de la communauté afin de :

- vous informer de la participation de votre école aux services Title I ;
- vous expliquer les exigences de Title I, Part A ;
- vous expliquer vos droits en matière de participation en tant que parents.



Présentation de la réunion

- Ce qu'est une école Title I et ce que ce statut implique
- Fonds obligatoirement réservés à la participation des parents et des familles
- Politique de CMS relative à l'engagement des parents et des familles
- Modalités de l'évaluation annuelle de la politique de CMS relative à l'engagement des parents et des familles
- Politique de l'école relative à l'engagement des parents et des familles
- Plan d'amélioration de l'école (SIP) dans NCStar
- Pacte entre l'école et les parents
- Comment demander des informations sur les qualifications des enseignants de mon enfant
- Comment les parents seront informés si leur enfant est enseigné par un enseignant qui n'est pas considéré comme qualifié selon les normes d'autorisation d'enseignement du North Carolina ESSA Accountability Plan



Qu'est-ce qu'une école Title I ?

Title I est le plus important programme éducatif financé par le gouvernement fédéral. Une école Title I est une école qui reçoit des fonds fédéraux destinés à ses élèves. Le principe fondamental de Title I est que les écoles accueillant une forte proportion d'élèves issus de familles à faibles revenus reçoivent des fonds supplémentaires afin d'aider les élèves à atteindre leurs objectifs éducatifs.



Que signifie le statut d'une école Title I ?

- Être une école Title I signifie recevoir des fonds fédéraux (fonds Title I) pour compléter les programmes existants de l'école. Ces fonds servent à :
 - repérer les élèves qui rencontrent des difficultés scolaires et leur apporter rapidement l'aide nécessaire pour atteindre les normes exigeantes de l'État en matière de contenus pédagogiques ;
 - financer du personnel, des programmes, des supports pédagogiques et des fournitures supplémentaires ;
 - organiser des réunions, des formations et des activités favorisant l'engagement des parents et des familles ;
 - recruter, embaucher et fidéliser des enseignants hautement qualifiés.
- Le statut d'école Title I implique également d'encourager l'engagement continu des parents et des familles et de défendre les droits des parents.



Comment les fonds Title I sont-ils utilisés dans notre école ?

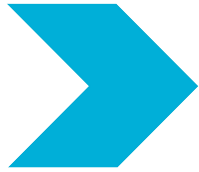
Please edit based on your school's allocation of funds

- *Assistant pédagogique*
- *Participation des parents*
- *Formation professionnelle du personnel*
- *Personnel remplaçant pendant les formations professionnelles*
- *Services de soutien scolaire (HEART)*
- *Fournitures et supports pédagogiques (livres, outils technologiques)*



En quoi consiste la réserve de 1 % et comment les parents y participent-ils ?

- La loi oblige toute agence éducative locale (LEA) ou tout district scolaire dont l'allocation Title I dépasse 500 000 \$ à réserver 1 % de cette allocation Title I à l'engagement des parents et des familles.
- Sur ce 1 %, 10 % peuvent être conservés à l'échelle de la LEA ou du district pour financer des initiatives menées dans l'ensemble du système en faveur de l'engagement des parents et des familles. Les 90 % restants doivent être répartis entre toutes les écoles Title I du district. Au sein de CMS, chaque école Title I reçoit la part qui lui revient sur ces 90 % afin d'organiser, à l'échelle de l'école, des activités et des événements favorisant l'engagement des parents et des familles.
- Les parents d'élèves d'une école Title I ont le droit de donner leur avis sur l'utilisation de ces fonds. Ce processus est mené par le School Improvement Team (SIT).



Allocation pour l'engagement des parents et des familles

Please edit based on your school's allocation of parent engagement funds

- Événements
- Ressources
- Etc.



Qu'est-ce que la politique de CMS relative à l'engagement des parents et des familles ?



Cette politique précise comment le district ou l'agence éducative locale (LEA) mettra en œuvre les exigences de l'Every Student Succeeds Act (ESSA) relatives à l'engagement des parents et des familles. Elle porte notamment sur les points suivants :

- les attentes du district à l'égard des parents ;
- la manière dont CMS fera participer les parents à la prise de décisions ;
- la manière dont le district aidera les écoles et les parents à renforcer leurs capacités à mettre en œuvre des activités efficaces d'engagement des parents et des familles afin d'améliorer les résultats scolaires des élèves.



Les parents et les familles des écoles Title I ont le droit de participer à l'examen et à l'évaluation de cette politique annuelle.



Qu'est-ce que le plan d'amélioration de l'école ou plan NCStar ?

Le plan d'amélioration de l'école (SIP) est élaboré sur une plateforme en ligne appelée NCStar. Il comprend :

- une évaluation complète des besoins ;
- des objectifs et des stratégies visant à répondre aux besoins scolaires des élèves ;
- les besoins en matière de formation professionnelle ;
- la coordination des ressources et un budget global ;
- les objectifs de l'école en matière d'engagement des parents et des familles

Les parents d'élèves scolarisés dans une école Title I ont le droit de participer à l'élaboration de ce plan.

Consultez le SIP sur notre site Internet : (Insert link to school website here)

Nom d'utilisateur : (Insert Guest Login from School Website)

Mot de passe : (Insert Guest Password from school website here)



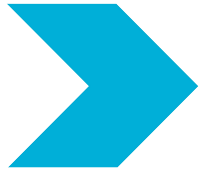
Que contient la politique de l'école relative à l'engagement des parents et des familles ?

- Cette politique précise comment l'école mettra en œuvre les exigences de la loi ESSA relatives à la participation des parents et des familles. Elle porte notamment sur les points suivants :
 - la manière dont les parents peuvent être impliqués dans la prise de décisions et les activités ;
 - l'utilisation des fonds consacrés à la participation des parents et des familles ;
 - la manière dont les parents recevront des informations et des formations ;
 - la manière dont l'école renforcera les capacités des parents et du personnel afin de favoriser un engagement fort des parents et des familles.
- Les parents d'élèves scolarisés dans une école Title I ont le droit d'être impliqués dans l'élaboration de la politique de l'école relative à l'engagement des parents et des familles.



Qu'est-ce que le pacte entre l'école et les parents ?

- Ce pacte formalise l'engagement de l'école, des parents ou de la famille et de l'élève à partager la responsabilité de l'amélioration des résultats scolaires.
- Les parents et les familles des élèves scolarisés dans une école Title I ont le droit de participer à la révision du pacte entre l'école et les parents.

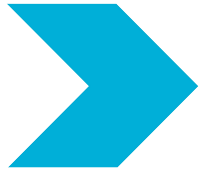


Comment puis-je demander des informations sur les qualifications des enseignants de mon enfant ?

Les parents et les familles des élèves scolarisés dans une école Title I ont le droit de demander des informations sur les qualifications des enseignants de leur enfant. La lettre intitulée « Parent Right to Know » est accessible depuis le site Internet de l'école. Elle contient le formulaire permettant de demander les qualifications d'un enseignant.

[**Link school website here**](#)

L'école doit traiter les demandes dans un délai de 30 jours.



Comment serai-je informé si mon enfant reçoit l'enseignement d'un enseignant qui n'est pas hautement qualifié ?

- En Caroline du Nord, être hautement qualifié signifie avoir réussi les examens obligatoires pour obtenir l'agrément professionnel requis ou avoir obtenu un agrément par une autre voie prévue par la législation de l'État.
- Les parents et les familles sont informés lorsque les enseignants ne remplissent pas les exigences de l'ESSA en matière de haut niveau de qualification.
- Les parents peuvent demander par écrit des informations sur les qualifications des enseignants.

**Une question ou
une
préoccupation ?**

Nous contacter

**Add the protocol your school
would like parents to follow when
they have a concern or question.**



Désignation du NCDPI

- Chaque année, en novembre, le NCDPI informera les écoles indiquant si elles ont reçu une désignation spéciale ATSI ou CSI. **Vous pouvez ignorer cette diapositive et les deux suivantes jusqu'à la notification du NCDPI, ou si elles ne concernent pas votre école.**
- L'Every Student Succeeds Act (ESSA) exige que chaque État dispose d'un plan permettant d'évaluer chaque année les résultats des élèves.
- Ce plan précise comment chaque État doit rendre compte de ses résultats.
- Les écoles Title I peuvent recevoir une désignation supplémentaire en fonction des résultats obtenus aux évaluations de fin de niveau ou de fin de cours organisées par l'État.



Lien vers le North Carolina State Plan under ESSA :
<http://www.ncpublicschools.org/succeeds/>

**Autres
désignations
attribuées aux
écoles**



Soutien et amélioration ciblés supplémentaires (ATSI):- **écart entre les sous-groupes (le cas échéant)**



Soutien et amélioration complets (CSI) :- **les 5 % d'écoles affichant les résultats les plus faibles ou un faible taux d'obtention du diplôme (le cas échéant)**



Les écoles auxquelles ces désignations sont attribuées conservent ce statut pendant trois ans.



Possibilités de bénévolat

- Rejoignez des groupes de leadership parental tels que la PTA, la PTSA, la PTSA, les clubs de soutien, etc.
- Devenez membre du School Improvement Team et/ou assistez à ses réunions.
- Portez-vous volontaire pour transmettre des informations scolaires importantes à d'autres parents et familles.
- Assistez aux événements éducatifs organisés dans l'école de votre enfant.
- Participez aux initiatives qui soutiennent les activités de l'école.
- Soutenez les activités organisées en l'honneur des enseignants.
- Aidez à organiser les fêtes de classe.
- Participez aux rencontres entre les parents et les enseignants.
- Apportez un soutien scolaire aux élèves.
- Pour en savoir plus sur les possibilités de bénévolat, veuillez appeler le _____ ou écrire à l'adresse _____.



Merci de votre présence !

Coordonnées de l'école

- Chef d'établissement :
- Interprète :
- Coordinateur de la conformité Title I de l'école :
- Responsable des procédures de l'école :
- Chargé de l'accompagnement des familles :
- Etc.



Endless possibilities START WITH CMS!

